



Israël : La CNAPD appelle les citoyens belges à exprimer leur indignation

Geplaatst op dinsdag 22 juli 2014 |

SHARE

Depuis quelques jours, désarroi et malaise se font sentir. Manifestations, communiqués de presse, cartes blanches, et autres articles fusent de toute part en réaction à la situation en Israël et dans la Bande de Gaza. À juste titre, d'ailleurs. Mais face à tant d'aberrations, que faire si ce n'est continuer à rappeler le caractère illégal, arbitraire et injustifiable des actions israéliennes et exhorter les citoyens à s'y opposer ?



Palestine/Israël. Didier Reynders en appelait ce mercredi 09 juillet à la « retenue ». Un choix terminologique curieux quand on sait que, d'après le dictionnaire Larousse, la retenue est la qualité reconnue à quelqu'un de garder de la mesure dans ses réactions.

Sans doute ces mots sonneront avec âcreté à l'oreille des familles des nombreuses victimes que les raids aériens israéliens ont causées depuis lundi. Elles ne trouveront probablement pas plus de réconfort dans le « regret » qu'exprime notre Ministre des Affaires étrangères, que les opérations israéliennes aient fait des victimes civiles. Heureusement, pour

les défenseurs de la non-violence, Monsieur Reynders « condamne fermement » les roquettes lancées par des groupes armés palestiniens.

Pour cynique qu'il puisse paraître, ce communiqué du chef de la diplomatie belge en dit malheureusement long sur **la duplicité coupable des chancelleries occidentales qui observent et appuient l'impunité laissée au gouvernement israélien d'élargir quotidiennement la liste de ses violations du droit international et du droit international humanitaire.**

La CNAPD veut une nouvelle fois rappeler sa condamnation de toutes formes de violence. Le cycle qui s'est engagé depuis l'enlèvement des trois colons près d'Hébron enferme, comme à chaque fois, les populations civiles dans l'étau de la terreur et les éloigne toujours un peu plus de la perspective d'un avenir stable et pacifié. Pour sortir de ce cycle répétitif et destructeur, il faut continuer à rappeler les conditions qui rendent possible cette escalade de haine : l'occupation, les méthodes de guerre d'Israël, le blocus de Gaza, la colonisation galopante, le mur d'apartheid construit par Israël, l'annexion de territoires, l'oppression quotidienne, etc.

La CNAPD se joint aux revendications de nombreuses associations de la société civile belge qui **demandent aux autorités belges et européennes de faire pression pour que cessent immédiatement les hostilités et pour empêcher l'escalade annoncée.** Le Conseil de sécurité qui se réunit en urgence doit empêcher l'invasion terrestre de Gaza et imposer la cessation des violences.

Dans un second temps, la CNAPD entend rappeler **l'obligation légale et morale qui incombe à la Belgique et à l'Union européenne de presser Israël de se conformer au droit international.** Pour le droit en lui-même, mais aussi parce que cette obligation est la seule piste vers une cessation durable de la violence dans la région.

En attendant cette prise de conscience des représentants belges et européens, la CNAPD continuera, avec les associations partenaires, à **souligner auprès des citoyens belges et européens le pouvoir qu'ils détiennent de dénoncer les violations récurrentes du droit international et de revendiquer le respect des normes (et des valeurs qui les sous-tendent).**

Ils peuvent le faire notamment en touchant directement ce qui entretient ces relations illégales et illégitimes : **les échanges économiques** ; particulièrement ceux qu'entretiennent la Belgique avec les colonies israéliennes (voir à ce sujet la campagne [Made In Illegality](#) : www.madeinillegality.org). **Comme consommateurs du premier marché économique mondial, les citoyens européens ont également le pouvoir de faire savoir, à travers le boycott des produits israéliens, que le droit international ne souffre pas de demi-mesure.**

Guillaume Defossé, Président.